

Comment s'organiser en DITEP ?

Le fonctionnement en « dispositif intégré » ouvert par l'article 91 de la loi n° 2016-41 du 26 janv. 2016 a évolué en 2019 avec l'article 31 de la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance.

Le DITEP implique une nouvelle approche des parcours, des activités, de leur organisation et des moyens associés.

Les évolutions à porter doivent être préparées, accompagnées : dirigeance, fonctions socio-éducatives, pluridisciplinarité, échanges d'informations, élaboration et suivi des projets personnalisés, liens avec les familles, etc.

Bref, c'est à la fois une adaptation de l'offre qu'il convient de conduire tout autant qu'une évolution des pratiques.

Cette formation propose un éclairage sur les conditions et modalités de mise en œuvre du dispositif ITEP, une réflexion sur l'organisation de l'accompagnement et des équipes.

Objectifs pédagogiques

- Réfléchir à l'organisation du DITEP
- Être en mesure d'organiser les évolutions à conduire
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Programme

I. Introduction

- Définition et contours
- Cadre juridique

II. Les conditions

- Mobilisation de plusieurs modalités d'accompagnement
- Parcours de l'enfant et du jeune
- Place des titulaires de l'autorité parentale et de la famille
- Transmission d'informations entre partenaires
- Tarification et facturation
- « circuit des prestations »
- Modification du pps
- Convention
- Bilan annuel : la fiche d'indicateurs, le dsa (document de suivi annuel des jeunes)

III. Le parcours du jeune et de sa famille

- Projet ou parcours ?
- Plate-forme de services
- Un parcours fluide
- Des modalités d'accompagnement diversifiées
- Le pial
- Le PPS

Professionnels concernés

Selon les cas, équipe de direction ou tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 190 €*
(hors taxes)



A distance :
nous contacter



Sur mesure :
nous contacter

Option documentaire

Memento DITEP

Information et inscription

Contactez-nous
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement / Tarif non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPF de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez notre correspondant, Maryse Le Bail (tél. 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr) pour un traitement confidentiel.